



Maison vendu sans branchement EDF

Par **Tom25400**, le **27/09/2016** à **23:56**

Bonjour,

Je vient d acheter une maison (de 1960) pour rénover et louer.

J appel EDF pour mettre en route le jus (il y a le compteur, différentiel 500ma et les portes fusibles ERDF) et pas de courant qui arrive.

L agent ERDF comprenait pas.

Au final, l alimentation était en aérien depuis toujours mais il y a 5 ans tout à été passer en souterrain et la maison (non occuper à l époque car en vente) n a pas été raccorder alors que toute les autres l ont été (et gratuitement).

Chez mon voisin ERDF à même passer le cable en souterrain dans sa gaine d eau ! (Dans sa gaine bleu de Veolia il y a donc l eau et le courant qui passe...).

Que puis je faire ? Et ai je un recours ? (Contre mon vendeur, ou ERDF ou la Mairie...)

Par ailleurs, le diagnostic Immo ne révélait pas d amiante et au final il y en a plein sous tout les plans de travail en beton carreler (que j ai démonter à la masse), ai je également un recours ?

D avance merci

Cordialement.

Tom